Vendredi

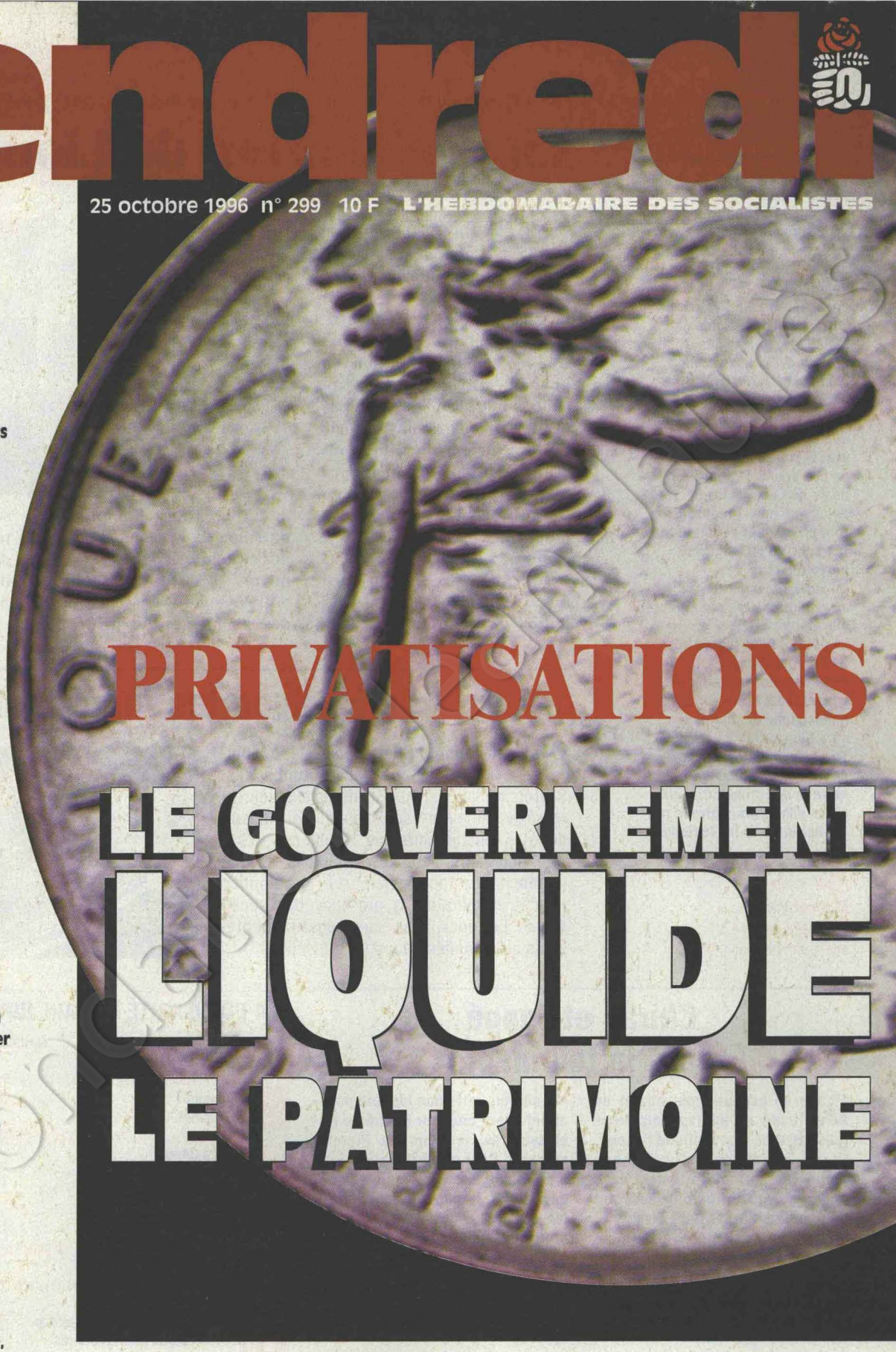
25 octobre 1996 n° 299 10 F L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

La liquidation se poursuit

Le train de privatisations du gouvernement Balladur avait vu la cession de nombreuses entreprises publiques à des repreneurs amis, à des prix de vente attractifs, offrant des opportunités de profits pour les gros actionnaires tout en leurrant l'actionnariat populaire. La liste est longue : Péchiney, BNP, Seita, Rhône-Poulenc. Elle se poursuit sous Jacques Chirac et Alain Juppé avec les AGF, Renault et les processus engagés sur France Télécom, Aérospatiale, Framatome, et bien entendu la dernière en date, œuvre du président de la République, la privatisation de Thomson. Au mépris des règles qui avaient été mises en place par la majorité RPR-UDF, elle-même, avec la commission de privatisation, le gouvernement Juppé poursuit inexorablement la liquidation des entreprises publiques qui fondaient jusque-là, pour une grande part, la politique industrielle de la France. Sans offrir de nouvelles perspectives industrielles, sans se préoccuper de l'avenir de 96 000 emplois, en remettant en cause en particulier notre capacité à innover et à diffuser l'innovation, sans veiller à la préservation de nos secteurs technologiques de pointe, le gouvernement éclate le groupe Thomson et le cède dans des conditions extrêmement favorables, avec une recapitalisation de 11 milliards, sans préserver l'indépendance nationale. De telles méthodes, qui privent notre pays d'outils essentiels de puissance publique et de cohésion sociale, sans stratégie européenne, et qui, à terme, risquent d'avoir des conséquences graves en matière d'emplois, ne sont pas acceptables. Nous refusons cette dernière privatisation et celle prévue pour Framatome. La place de la France en Europe et dans le monde se joue aussi sur sa capacité à exister en tant que puissance industrielle.

Pierre Moscovici

Secrétaire national aux Études



PRIVATISATIONS

LE GOUVERNEMENT LIQUIDE LE PATRIMOINE

PRIVATISATION DE THOMSON :
Laurent Fabius demande une commission d'enquête. p.3

JOURNÉE DES RETRAITÉS :
le mécontentement des retraités rejoint celui des salariés. p.4

JUSTICE:
Affaire Olivier Foll.
Où est passé l'État de droit ? p.6

JOURNÉE DES PREMIERS FÉDÉRAUX :
Les extraits du discours de Lionel Jospin et le bilan de Daniel Vaillant et Jean-Pierre Bel. pp 8 et 9

ISSN 0995-0583

Avertissement

La parution de «Vendredi» est suspendue pour une très courte durée. Il ne s'agit pas de changer la nature de la formule qui a déjà évolué au cours de ces derniers mois, et qui est sans aucun doute appréciée par les lecteurs comme notre dernière enquête auprès de vous en témoigne. Mais notre objectif est d'utiliser cette brève interruption pour assurer une transition entre deux formules juridiques. En outre, nous avons souhaité que notre journal rende compte plus régulièrement de nos prises de position, de ce que nous faisons, de ce que nous proposons tout en gardant un ton libre et l'esprit d'un magazine agréable à lire. Un véritable comité de rédaction sera par ailleurs mis en place. La parution des textes liés à la préparation de la Convention nationale consacrée à notre politique économique et sociale sera bien entendu assurée. Très vite, vous retrouverez ce lien indispensable entre la direction nationale et les adhérents, entre la rue de Solferino et les lecteurs.

François Hollande
Porte-Parole
Manuel Valls
Secrétaire national
à la Communication

LE PARTI SOCIALISTE POURSUIT SES RENCONTRES SYNDICALES AVEC LA CFDT.

La déclaration de Lionel Jospin



"Avec Nicole Notat et la CFDT, c'est la deuxième grande organisation syndicale que je reçois au siège du Parti socialiste dans le cadre de rencontres où nous voulons faire le point, compte tenu de la situation économique difficile de notre pays et du climat social qui nous préoccupe. Nous avons abordé toutes sortes de questions, celles, au premier chef, des problèmes de l'emploi, des perceptions du syndicalisme et du mouvement salarial. Nous avons à la fois écouté la CFDT, évoqué nos propres propositions, les problèmes de la diminution de la durée du travail, de la création d'emplois en direction de la jeunesse où j'ai notamment évoqué les premières pistes qui sont les nôtres. Nous avons aussi parlé des problèmes de protection sociale car ils sont particulièrement importants. Tout cela dans un climat tout à fait cordial et dans le respect de l'indépendance des positions de chacun."

Le PS avec les fonctionnaires

Une délégation du Parti socialiste, conduite par Jean-Christophe Cambadélis, Secrétaire national aux Relations extérieures, représentait le Parti socialiste à la manifestation des fonctionnaires du 17 octobre 1996.

Le Secrétaire national a salué la tête de manifestation pour «apporter un soutien effectif et marquer la présence des socialistes». Les socialistes étaient également présents aux manifestations en province.



Chirac et Juppé dans la tourmente

Dans un exceptionnel climat de morosité et de revendications tous azimuts, le couple de l'exécutif en pleine conduite d'échec recule de nouveau fortement dans tous les baromètres qui mesurent l'opinion publique. Côté Elysée, le président perd respectivement 3, 5 et 6 points de confiance, à l'IFOP, à CSA et à BVA et connaît parallèlement en moyenne une poussée de défiance de l'ordre de 6 points.

Côté Matignon, le Premier ministre, lui aussi en baisse au cours des deux derniers mois, connaît un sensible reflux. En relisant les courbes de popularité depuis plusieurs décennies -le baromètre de l'IFOP remonte à 1985- on peut constater qu'Alain Juppé bat dans la période un record absolu d'impopularité avec 69 % de mécontents ! Le tableau de l'IFOP publié intégralement par «Vendredi» jette une lumière particulièrement crue sur l'extrême faiblesse des soutiens au Premier ministre. Ceci se vérifie aussi bien d'un point de vue sociologique, environ 15 % chez les ouvriers et les employés, que sous un regard politique puisque les sympathisants de l'«allié» UDF sont en majorité insatisfaits du Premier ministre tandis que seulement une courte majorité de ceux du RPR lui font aujourd'hui confiance. Avec une crise politique qui perdure, un mouvement social qui prend de l'ampleur et un État de droit bafoué en Corse, à travers la privatisation de Thomson et l'affaire «Foll», une compétition de plus en plus âpre entre l'UDF et le RPR, une crise politique paraît se profiler à l'horizon.

Gérard Le Gall
Délégué auprès de Lionel Jospin

LA POPULARITÉ D'ALAIN JUPPÉ SELON L'IFOP * %

		Satisfaits	Mécontents	NSPP
	Ensemble (rappel)	21	69	10
Sexe	Hommes	20	72	8
	Femmes	21	67	12
Age	18 à 24 ans	26	64	10
	25 à 34 ans	14	77	9
	35 à 49 ans	16	76	8
	50 à 64 ans	24	65	11
	65 ans et plus	29	58	13
Profession du chef de famille	Agriculteurs (1)	18	71	11
	Commerçants et artisans (1), w chefs d'entreprise	24	64	12
	Professions lib. et cadres sup.	21	73	6
	Professions intermédiaires	17	75	8
	Employés	15	74	11
	Ouvriers	16	75	9
	Retraités inactifs	27	61	12
Sympathisants du...	Parti communiste (1)	7	90	3
	Parti socialiste	7	87	6
	Ecologistes	15	72	13
	UDF	38	54	8
	RPR	52	41	7
	Front national (1)	14	80	6

(1) Ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs.

Sondage IFOP - Journal du Dimanche réalisé du 10 au 18 octobre 1996.

INTERVENTION DE MICHEL DESTOT (DÉPUTÉ-MAIRE DE GRENOBLE) ORATEUR PRINCIPAL POUR LE GROUPE SOCIALISTE SUR LE BUDGET DE L'INDUSTRIE. (EXTRAITS)

Comment ne pas dénoncer la méthode opaque de la privatisation de Thomson

«Cette décision s'est faite dans les coulisses, au mépris le plus complet de la représentation nationale, sans réelle consultation des ministères concernés.

Dans le cadre de la restructuration des industries d'armement françaises, l'État a donné l'impression de vouloir se débarrasser de Thomson ; le plus tôt possible et ceci au détriment de la politique industrielle française.

Comme l'ont signalé les députés socialistes de la commission des Finances de l'Assemblée, en tenant plus ou moins à l'écart la commission de privatisation, la démarche du gouvernement n'est pas seulement singulière, elle est aussi illégale.

La privatisation de Thomson consacre également l'abandon de leviers industriels sur des secteurs stratégiques.

Les pouvoirs publics livrent un maillon essentiel de notre industrie de défense au groupe Lagardère qui ne dispose pas de l'assise financière apte à en garantir la stabilité (un groupe dans lequel sont présents de nombreux actionnaires étrangers et dont les dirigeants ne possèdent que 5 %).

Ce groupe va en outre se démettre de l'activité de microélectronique : SGS Thomson, 12e constructeur mondial de microcomposants et intervenant dans les nouvelles technologies de l'information.

Or, aucune garantie n'a, à ce jour, été prise par les pouvoirs publics pour éviter que le groupe italien IRI n'en devienne l'actionnaire dominant.

Dans ces conditions, quelles assurances Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous donner, qu'avec le désengagement de Matra cette activité sera maintenue en France. La question est d'une actualité brûlante avec le projet d'implantation d'une nouvelle usine, et je l'espère bien, en France, du côté de Grenoble.

Les pouvoirs publics abandonnent également le pôle principal du développement d'une industrie française dans les nouvelles technologies de l'information (domaine qui pèsera bientôt aussi lourd dans les échanges internationaux que l'industrie automobile).

C'est un cadeau incroyable : l'entreprise est bradée au franc symbolique, et les contribuables y seront de leur poche pour 11 milliards de francs.

Cette cession du 4e producteur mondial de produits en électronique grand-public éloigne la France de la compétition internationale qui se joue en ce moment même sur le secteur d'avenir des autoroutes de l'information. Que propose l'État pour garantir un positionnement de la France sur ce terrain ?»

Privatisation de Thomson Laurent Fabius demande la constitution d'une commission d'enquête

Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a demandé, le mercredi 23 octobre, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur la privatisation de Thomson, en dénonçant une opération «opaque». L'ancien Premier ministre a affirmé que la privatisation du groupe était "contraire à la loi" et "contraire aux engagements pris au plus haut niveau de l'État" en estimant qu'elle était réalisée à un "prix bradé" avec des "promesses sociales illusoires." Evoquant la commission de privatisation prévue par la loi du 6 août 1986, chargée «d'évaluer le prix de cession» et de «garantir la loyauté et la transparence de la cession», Laurent Fabius a dénoncé le «fait du prince» dans le cas de Thomson. Il a demandé à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, de réunir d'urgence la commission d'enquête pour qu'elle remette son rapport dans les quinze prochains jours.

Le Parti socialiste avait demandé, dès le matin même, l'arrêt de cette privatisation.

Un franc symbolique : le prix du mépris

Dans sa fièvre de privatisation, le gouvernement n'a pas beaucoup d'égard pour les salariés des entreprises concernées. A-t-il pensé au sort des salariés qu'il «vend» pour le franc symbolique au groupe coréen Daewoo ? Certainement pas. Pourtant ce sont les hommes et les femmes salariés de Thomson qui par leur travail ont permis à leur entreprise de devenir l'un des premiers groupes mondiaux dans le multimédia. Le gouvernement s'honorerait en manifestant davantage de considération et moins de mépris pour ceux qui créent les richesses dont la France a besoin. Mais c'est aussi cela la différence entre la gauche et la droite.

Michel Raffet - Délégué national aux Entreprises

Communiqué du Bureau national sur les privatisations

La frénésie de privatisation «à tout va» du gouvernement et l'incohérence de ses choix mettent en évidence l'absence totale de stratégie industrielle sur le long terme. Les conditions de la privatisation du groupe Thomson SA et les menaces concernant le devenir de Framatome sont inacceptables pour les socialistes.

Par son action de démantèlement de notre patrimoine industriel le gouvernement appauvrit la France, fait payer les Français, et participe à la destruction de milliers d'emplois. En outre, le choix de Matra par son option «tout militaire» aliène la nécessaire complémentarité entre civil et militaire indispensable à la réduction des coûts. De plus, le manque total de transparence dans le choix de Matra et du coréen Daewoo justifie un doute légitime sur la régularité de la procédure.

Dans ces circonstances, les socialistes rappellent leur opposition totale à la politique de privatisation sauvage de groupes industriels qui sont indispensables au tissu économique de la France et à son rayonnement dans le monde.

Au regard des conséquences industrielles de telles opérations et de leurs graves risques pour l'emploi, le Parti socialiste demande solennellement au gouvernement d'arrêter le processus de privatisation de Thomson.

23 octobre 1996

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 45 56 78 61 - Fax : 01 45 51 47 05 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

Directeur délégué de la Publication : Marc-Antoine Jamet • Responsable de la Rédaction : Monique Bartholomeus (77.92) • Économie : Monique Grima (78.70) • Photos : Pascal Lebrun • Maquette: Christine Lovinger • Pascale Lecomte (78.92) • Edition: Eric Malerbes • Rédacteur : Victor Robert • Publicité : Franck Accart (79 03) • J.J. Gastebois (78.09) • Secrétariat : Odile Fée (78.61) • Comptabilité : Michelle Boucher (79-04) • Abonnements : Sabine Sebah (78-57) • Photogravure : Dawant - Paris • Impression : PGE - (94) Saint-Mandé • Routage : Ouest-routage - (60) Le Meux • N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000. Ce numéro a été tiré à 113 000 exemplaires.

La dérobade

Le Parti socialiste exprime sa compréhension à l'égard des manifestations organisées, le mardi 22 octobre, par de nombreuses associations de retraités.
Le mécontentement manifesté par les retraités rejoint d'ailleurs celui des salariés et des ménages, victimes de la politique économique et sociale, conduite par un gouvernement qui accumule les contre- performances et les échecs.
Dans le domaine des retraites, les socialistes confirment sans équivoque leur attachement au système par répartition, seul capable de préserver et de promouvoir une vraie solidarité entre générations ainsi qu'une retraite décente pour tous ; ils dénoncent par là-même la volonté du gouvernement d'instaurer des fonds de pension qui risquent d'affaiblir encore un peu plus la consommation aujourd'hui, et surtout d'aggraver, demain, les inégalités entre retraités.
Ils réaffirment aussi leur souci d'établir une vraie parité dans l'évolution du pouvoir d'achat des salaires et des pensions de retraite ; ils préconisent surtout un effort substantiel et urgent en faveur des pensions de reversion, aujourd'hui très insuffisantes pour des centaines de milliers de personnes âgées vivant seules.
Enfin, ils déplorent la nouvelle dérobade de la droite vis-à-vis de la question de la dépendance des personnes âgées.
Le mauvais brouillon, discuté récemment au Sénat, ne saurait répondre au problème de société désormais posé, ni faire oublier les promesses de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, aujourd'hui abandonnées.

22 octobre 1996

Communiqué d'Elisabeth Guigou,
Secrétaire nationale aux Questions sociales
et de René Teulade,
ancien ministre des Affaires sociales

ALLOCATION DÉPENDANCE

Une aussi longue pour un si piètre

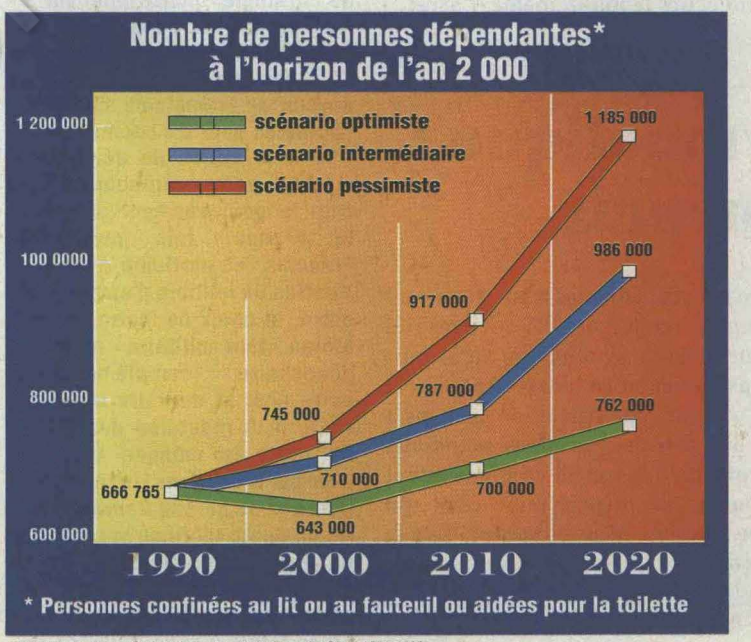
Ils manifestaient pour la troisième fois depuis le début de l'année, mais jusqu'alors ils défilaient en ordre dispersé. Mardi dernier, treize organisations de retraités -syndicales et associatives- ont fait taire leurs divergences et se sont unies pour appeler les personnes âgées à se rassembler sur deux mots d'ordre : la revalorisation des pensions et, surtout, l'instauration d'une véritable prestation dépendance.

Promise par le candidat Chirac, annoncée par le Premier ministre Alain Juppé, repoussée sine die pour cause de contrainte budgétaire, remise sur le tapis par le président de la commission des Affaires sociales du Sénat, Jean-Pierre Fourcade, l'allocation dépendance pour les personnes âgées est devenue «l'allocation spécifique dépendance». D'un montant maximal de 4 300 francs, elle est destinée aux plus de soixante ans dont les revenus n'excèdent pas 7 600 francs par mois.

Certes, comme le rappelle une campagne de presse reprenant les résultats des enquêtes de l'Insee sur les revenus et le patrimoine des Français, les retraités ont en moyenne un niveau de vie supérieur à celui des actifs. C'est oublier un peu vite que, selon d'autres enquêtes du même organisme, «le bien-être relatif des 60-75 ans contraste toutefois avec la fragilité des revenus des plus de 80 ans» (1). A cet âge, le revenu disponible d'une veuve (le cas le plus général, étant donné les différences d'espérance-vie entre les hommes et les femmes) est inférieur de 16 points à celui des plus de soixante ans.

L'image du retraité super-actif, bénéficiant d'une retraite confortable et jonglant avec voyages, séances de jogging et vie associative ne doit pas faire oublier que, à partir d'un certain âge, la vie bascule. Tout devient alors plus difficile. Le «4e âge» cumule moindres ressources et plus forte dépendance. Alors que les plus jeunes gardent pour la plupart leur mobilité, 26 % des 70/75 ans vivant à domicile, 57 % des 80 ans et au-delà ont des difficultés pour marcher. Plus d'un octogénaire sur trois ne fait jamais ses courses, un sur quatre ne peut s'occuper de son ménage. En 1995, sur huit millions de personnes de 65 ans et plus, près de 700 000 souffrent d'incapacités qui les empêchent de se lever, de se laver et de s'habiller seules (voir encadré). Or, contrairement à ce que l'on pense généralement, les personnes dépendantes vivent plus souvent à domicile qu'en institution. Au début des années 90, 38 % des femmes, 28 % des hommes dépendants étaient hébergés en maison de retraite, en unité de long séjour ou en hôpital psychiatrique.

Quand ils continuent à habiter chez eux, 27 % des plus de 60 ans, 56 % des plus de 80 ans recourent régulièrement à une aide. Celle-ci est fournie par un membre de la famille (un cas sur trois), des voisins ou amis, ou par des personnes salariées. Cette année, 870 000 ménages ont bénéficié d'au moins une aide professionnelle, qu'ils l'aient payée eux-mêmes ou qu'elle ait été rémunérée par la collectivité.



Source : estimations Sesi réalisées à partir de l'enquête Santé 1991-1992, de l'enquête EHPA90 et des projections démographiques de l'Insee

Ceux qui attribuent seront ceux qui paient

Dans le premier cas, cela leur coûte en moyenne 1 040 francs par mois. Elle est parfois beaucoup plus forte. En fait, la charge varie considérablement selon la nature de la prestation (soins à domicile, aide ménagère, etc.,) et le nombre d'heures nécessaires. Au total, les dépenses globales d'aide à la dépendance supportées par les ménages seraient supérieures à 8 milliards, selon une enquête récente de l'Insee sur les services de proximité de la vie quotidienne (2). Quant à la prise en charge de la dépendance par la collecti-

attente, résultat

Dépendance physique des personnes âgées

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 et plus	Ensemble
PROPORTION DE PERSONNE ÂGÉES						
Marchant avec difficulté	16,5	18,3	26,1	39	56,7	31,2
Ne sortant pas de chez elles	5,1	7,3	8,9	16,4	30,6	13,8
Restant dans un fauteuil ou au lit	-	0,8	2,4	2,9	8	3
Ayant besoin d'aide pour :						
se lever	-	1,5	2,8	3,7	9,4	3,7
monter un escalier	1,4	1,6	3,4	3,7	9	3,6
se laver	-	-	1,1	1	2,4	1,1
RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES SELON LEUR DÉPENDANCE PHYSIQUE						
Indépendantes	96,6	95,5	91,6	87,6	72,3	88,6
Peu indépendantes	2	2,5	4,5	7,1	13,8	6
Dépendantes	1	1,8	2,6	3,4	9,4	3,7
Très dépendantes	0,4	0,5	1,3	1,9	4,5	1,7

vité, elle est estimée à 25 milliards : la branche maladie de la Sécurité sociale en finance 53 %, les départements 35 %, la vieillesse 11 % et l'Etat...1%. Malgré ses grands discours, l'Etat ne prend en charge les problèmes liés au vieillissement que de façon minime.

Les proportions ne changeront guère avec l'instauration de la nouvelle prestation puisqu'elle est à la charge des départements, comme l'allocation compensatrice pour tierce personne qu'elle va remplacer au 1er janvier. Mais, cette fois-ci, ce seront les conseils généraux qui fixeront eux-mêmes les règles d'attribution, et non plus la Cotorep qui dépend des services sociaux de l'État. Ceux qui attribuent seront ceux qui paient. Autant dire que les départements ont trouvé là un bon moyen pour contenir le budget qu'ils consacrent à la dépendance. Au total, celle-ci va être de moins en moins prise en charge par la collectivité. Un comble !

Monique Grima

(1) «Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans» Marie Gabrielle David, Christophe Starzec, in Insee Première, n° 447, avril 1996.

(2) «Les services de proximité de la vie quotidienne», Anne Flipo, in Insee Première, n° 491, octobre 1996.

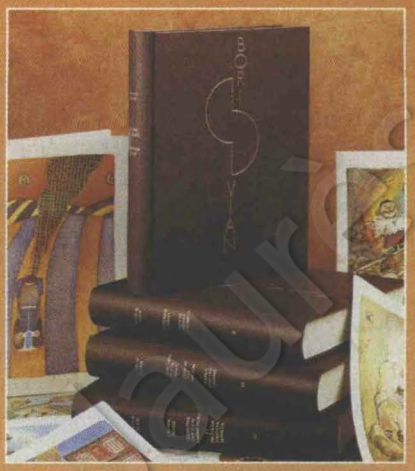
la retraite des fonctionnaires de nouveau sur la sellette

«Le problème des régimes de retraite demeure, il ne faut pas se mettre la tête dans le sable»... Jacques Barrot ne craint pas de jouer les apprentis sorciers et de mettre de l'huile sur le feu. Le jour même où les retraités défilent dans la rue pour le maintien du pouvoir d'achat de leur pension, il s'empresse de commenter un rapport de la commission des Finances de l'Assemblée nationale qui vient juste de paraître. Son auteur, le député UDF Charles de Courson, apôtre patenté du libéralisme, dénonce «la dérive» du coût de leurs pensions, et s'efforce de démontrer que, sur la période 1995-2010, la croissance des cotisations des fonctionnaires serait de 5 milliards, celle de leurs pensions de 70 milliards, à réglementation et effectifs inchangés. Il propose de relever de 0,47 point le taux de retenue pour pensions.

Les fonctionnaires avaient déjà défilé l'an dernier pour défendre leurs régimes spéciaux de retraite que le gouvernement voulait réformer : on sait ce qu'il en advint, plusieurs semaines de grève et un recul en rase campagne du gouvernement. Vont-ils devoir manifester à nouveau plus vite que prévu ?

Boris Vian

Edition exceptionnelle des œuvres complètes



Boris Vian publie en 1946 **"J'irai cracher sur vos tombes"**. Les années suivantes, son œuvre romanesque s'épanouit avec des récits poétiques, humoristiques et tendres, dont **"L'Ecume des jours"**, *"l'histoire d'amour la plus poignante de notre temps* (Raymond Queneau).

Comète fulgurante dans la littérature des années cinquante, Boris Vian s'avérait certes un écrivain majeur et inventait un nouveau langage. Le caractère universel de ses romans fait en effet de lui l'auteur le plus lu de nos jours.

Edition numérotée à tirage limité, 4 volumes reliés, illustrés de 72 lithographies originales en couleur, créées par 6 artistes : Desclozeaux, J.M. Folon, Topor, André françois, Milton Glaser, Lagarrigue.

POUR INFORMATION

Votre nom : .....

Votre prénom : .....

Votre adresse : .....

.....

Tél. personnel : .....

Tél. professionnel : .....

RETOURNER À :
MECENAS CONSEIL
91 rue du faubourg
Saint-Honoré - 75008 Paris.
Tél : 44 71 36 00.
Fax : 47 41 36 29.

Où est passé l'État de droit ?

Le gouvernement a donc, pour défendre ses intérêts partisans, décidé de ne pas tenir compte d'une décision de justice. De quoi s'agissait-il ?

Le 27 juin, le juge Eric Halphen, en charge de l'instruction de l'affaire des HLM de la ville de Paris et de ses liens avec le financement du RPR, décide de procéder à une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tibéri.

Il sollicite, dans ce but, le concours de policiers ayant la qualité d'officiers de police judiciaire et qui, à ce titre et conformément au Code de procédure pénale, doivent se placer sous son autorité.

De manière stupéfiante, ces policiers refusent de l'assister dans cette opération.

Des instructions en ce sens avaient été données par le Directeur de la Police judiciaire de Paris, ancien conseiller au cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, Olivier Foll, dont on n'imagine pas qu'il n'ait pas lui-même reçu d'instructions de son ministre, Jean-Louis Debré, ancien Secrétaire général du RPR et ancien adjoint au Maire de Paris.

Le Parti socialiste a immédiatement et fortement dénoncé cette violation de la loi, totalement inacceptable.

La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris s'est immédiatement saisie de cette affaire et a, le 21 octobre, sanctionné très sévèrement ce haut fonctionnaire en suspendant sa qualification d'officier de police judiciaire pour six mois.

Cette juridiction estime que Monsieur Foll a failli à son devoir d'officier de police judiciaire et que son attitude est incompatible avec ses fonctions de Directeur de la Police judiciaire de la Préfecture de police de Paris.

Jean-Louis Debré a pourtant immédiatement choisi de soutenir Olivier Foll, comme il l'avait fait au mois de juin, et a décidé de le maintenir à son poste.

En adoptant cette attitude, Jean-Louis Debré, magistrat lui-même, fait preuve d'un mépris absolu des décisions de justice, inacceptable mais, plus encore, inquiétant.

La confiance dans l'État vacille

Il ne se préoccupe pas de l'illégitimité de ce haut fonctionnaire à réclamer désormais aux fonctionnaires de police, placés sous ses ordres, de veiller au respect de la loi, et pas davantage de l'image de nos institutions.

La dérive du gouvernement Juppé, au fil des mois, est de se servir de l'État au bon gré des



intérêts partisans du RPR, renouant ainsi avec la conception fort ancienne de l'État RPR.

Le traitement qui est fait, depuis quelques mois, des affaires judiciaires parisiennes, n'en est qu'un exemple parmi d'autres. Les récentes nominations aux postes les plus élevés de la hiérarchie judiciaire en sont une preuve supplémentaire. Ce sont les anciens collaborateurs de Jacques Chirac, maire de Paris, qui exercent certaines de ces fonctions.

Par ailleurs, il faut savoir que le magistrat du Parquet qui a requis un simple avertissement contre Olivier Foll était au moment des réquisitions, M. Burgelin, qui dirige aujourd'hui le Parquet de la Cour de cassation et qui va donner des instructions dans le pourvoi en cassation que forme Olivier Foll. Et le tour est joué. C'est véritablement à tous les niveaux que le verrouillage a lieu.

Lorsque le pouvoir choisit à ce point ses juges, lorsqu'un ministre de l'Intérieur bafoue d'un revers de la main une décision de justice, lorsqu'une autorité est à la fois juge et partie, alors on ne peut plus parler d'État de droit.

Tordre la règle de droit à son unique bénéfice amène le gouvernement à fragiliser la démocratie et à prendre le risque de creuser le fossé entre les politiques et les citoyens et de voir vaciller la confiance dans l'État.

Nous sommes, et devons rester, très vigilants sur ce point et devons, à chaque occasion, dire haut et fort que les règles doivent être les mêmes pour tous et doivent être respectées.

L'État, pour nous, ne peut pas être partisan.

Adeline Hazan
Secrétaire nationale aux Problèmes de société
Marie-Pierre de la Gontrie
Déléguée nationale à la Justice

Propositions du Parti

A l'occasion de notre dernière Convention «Les acteurs de la démocratie", le texte adopté par le Conseil national du 8 juin, préconise une reconnaissance plus concrète et plus complète des droits et libertés des citoyens.

Pour rendre le pouvoir à ceux qui, trop souvent, le subissent, certaines procédures juridictionnelles doivent être modifiées et l'indépendance de la Chancellerie assurée. Au moment où la justice française est une nouvelle fois bafouée, nous rappelons les principales propositions du parti pour une nouvelle démocratie :

- **Établir l'indépendance du Parquet en coupant son lien avec la Chancellerie et en alignant le statut des magistrats du Parquet sur celui des magistrats du Siège.**
- **Établir une responsabilité professionnelle des magistrats, qui pourra être mise en cause devant le Conseil supérieur de la justice, composé pour moitié de magistrats élus et pour moitié, de personnalités qualifiées élues par le Parlement.**
- **Transformer les procédures juridictionnelles pour assurer un meilleur respect des libertés individuelles, notamment lors de la mise en détention provisoire.**
- **Créer une véritable cour constitutionnelle, élue par le Parlement et pouvant être saisie directement par les citoyens par voie d'exception à tout moment des procédures juridictionnelles.**
- **Transformer le médiateur de la République en un véritable «défenseur des droits du peuple».**

En mémoire

Il y a plus d'un quart de siècle, disparaissait prématurément François Tanguy-Prigent. Agriculteur, responsable politique et syndical, militant socialiste, élu local et national, Tanguy-Prigent n'a pas encore 35 ans à la Libération, lorsque De Gaulle le nomme ministre de l'Agriculture. En souvenir du plus illustre d'entre eux, les socialistes du Finistère viennent de publier une brochure de 16 pages (numéro spécial de CAP FINISTERE). Vous pouvez vous la procurer auprès de la Fédération du Finistère, 26 rue Aristide Briand - BP 1305, 29103 Quimper Cedex. Prix : 20 F port compris. Chèque à l'ordre du CRES.

QUESTION DE MICHEL DESTOT, DÉPUTÉ-MAIRE DE GRENOBLE, À FRANCK BOROTRA, LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE. (EXTRAITS)

Une grande impuissance



«Votre budget de l'Industrie recule de près de 3 milliards de francs, 17 MDF en 1996, 14,1 MDF en 1997, soit moins 17 % sur les dépenses ordinaires et crédits de paiement et moins 20 % sur les autorisations des programmes.

Et pour couronner le tout, avec la réduction nette de 100 emplois dans ses services, cela fait de l'Industrie, le ministère proportionnellement le plus touché par les restrictions budgétaires.

Vous avez le record, tous ministères confondus, des reculs et des abandons.

En recul, y compris sur les priorités affichées.

Même les trois interventions pointées comme prioritaires subissent de fortes restrictions budgétaires :

Première priorité : la recherche et l'innovation industrielle...

«Les outils budgétaires de soutien à la recherche existent ; ils ont fait (...) la preuve de leur efficacité ; ne les sacrifions pas sur l'autel d'une prétendue rigueur», affirmait encore Franck Borotra dans son rapport sur le budget 1996.

Ce sacrifice est pourtant bel et bien présent dans le budget de 1997 avec la baisse des aides :

- à la recherche industrielle et à l'innovation de 20 % ;
- pour l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) de 22 %.

Le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) est soi disant épargné.

Certes, ses subventions de fonctionnement augmentent de 1 % mais on oublie de préciser, par la même occasion, que ses subventions d'investissement pour la recherche vont être amputées de 75 %.

Recours à la débudgétisation : 46 % des investissements civils du CEA sont cette année absents du budget de l'État (ce phénomène était inexistant avant 1995). Ce désengagement de l'État engendre une ponction inacceptable sur la trésorerie de CEA-Industrie.

Pourtant, la recherche aurait mérité d'être réellement mise en avant.

Faut-il rappeler qu'un poste dans la recherche appliquée engendre en moyenne trois emplois dans l'industrie. C'est un domaine qui nécessite l'intervention publique, les entreprises privées étant souvent réticentes devant ces investissements à long terme.

En outre, la démission de la France dans les programmes de recherche européens conduit ses partenaires communautaires à retirer leurs billes, et peuvent donner un coup d'arrêt à des projets importants. De telles menaces pèsent aujourd'hui, par exemple avec RILL.

Au total, en matière de recherche et d'innovation industrielle, c'est une perte sèche de 701 MF, en subvention d'investissement pour les laboratoires. Avez-vous calculé le nombre de créneaux technologiques nouveaux, le nombre d'entreprises nouvelles (de Start Up) que vous condamnez ce faisant, avec autant d'emplois qui n'en découleront jamais !

Puis-je vous dire : politique incohérente qui prétend planter une forêt en commençant par en couper les pousses et les bourgeons !

Le deuxième axe privilégié : développement des écoles des mines...

40 % des ingénieurs français en sont issus et pourtant les crédits d'investissement de cette ligne budgétaire diminuent de 33 %.

Enfin, les moyens consacrés à la reconversion, à la restructuration et au développement industriel régional diminuent de 30 % en CP et 45 % en AP.

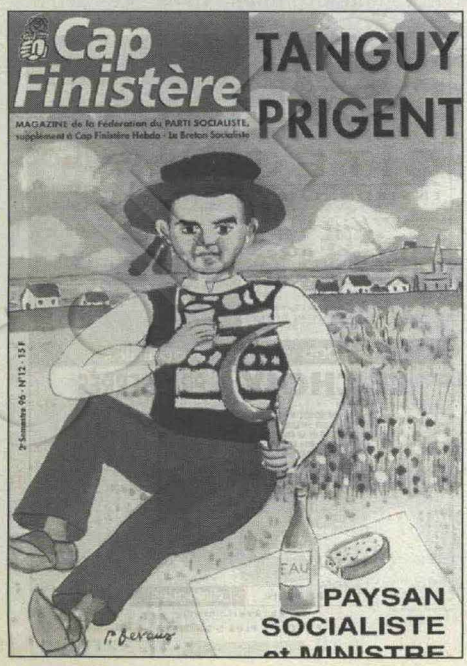
Finalement, il est donc visible qu'il n'y a pas en 1997 de réelle stratégie industrielle des pouvoirs publics.

Force est de constater l'impuissance du ministère de l'Industrie à sauvegarder le secteur industriel en France.

Mais la plus grande impuissance concerne sûrement les décisions que vous prenez en matière de politique industrielle !

On dit qu'avec Jacques Chirac c'est toujours le dernier qui parle qui a raison. C'est évident dans ce domaine. Et ce sont les salariés et l'industrie française qui trinquent ! Le général De Gaulle doit se retourner dans sa tombe !»

de Tanguy-Prigent



QUESTION DE MARTIN MALVY, DÉPUTÉ DU LOT,
À JACQUES BARROT, LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ.

Méthode insidieuse

«Le gouvernement fixerait à 1,25 % l'augmentation des dépenses hospitalières publiques pour 1997 et le taux de base à 0,5 %.

Comme vous l'a rappelé la Fédération hospitalière de France, à moins de 3,5 % ni l'emploi ni les prestations ne pourront être maintenus.

Comment les directeurs d'établissements, souvent déjà en difficultés budgétaires, gèreront-ils sans supprimer emplois et services si les dépenses incompressibles augmentent sept fois plus que les recettes ?

A moins, Monsieur le ministre, que la méthode insidieuse soit généralisée.

Je prendrai un exemple : celui de l'hôpital de Saint-Céré. La maternité vient d'être fermée, la chirurgie aussi. Pourquoi ? Parce que le ministère a décidé que ne seraient plus pourvus désormais qu'un seul poste de chirurgien et d'anesthésiste sur les deux inscrits au tableau des effectifs.

Au 1er décembre, c'est le service d'urgence qui ne sera plus assuré. Saint-Céré est à 55 km de Brive, à 40 km de Figeac.

Alors, Monsieur le ministre, deux questions : sur le budget des hôpitaux pour 1997, et pour Saint-Céré et pour d'autres, prenez-vous l'engagement de faire cesser ces procédés et d'ordonner sans délai la publication des postes non pourvus ?»

La rénovation des esprits

La grande solitude du coureur de fond

La vie du premier secrétaire fédéral du Parti socialiste peut parfois ressembler à la grande solitude du coureur de fond. Il est issu de la base militante, à ce titre proche d'elle, mais a dû, d'une certaine façon, s'en dégager pour la représenter. Il appartient au cercle des «élus» dans son département, mais est trop souvent considéré comme un homme d'appareil. Bref, il est au cœur du dispositif mais aussi la cible facilement identifiée. Dans cette période intense où le calendrier va nous amener à faire des choix politiques, désigner nos candidats à toute une série d'élections, l'exercice est à haut risque et il peut être facile de le prendre comme bouc émissaire. Pourtant beaucoup de choses ont changé. La volonté de prévoir sa désignation au scrutin direct par l'ensemble des militants lui confère une véritable légitimité. Il en retire une plus grande autorité, mais aussi une plus grande indépendance vis-à-vis de tous et des contingences qui pouvaient borner son horizon. Parce que nous avons voulu entrer de plain-pied dans l'ère du militant-citoyen, nous devons aussi réhabiliter la mission et la fonction d'un premier secrétaire. C'est en ce sens que Lionel Jospin s'exprimait devant eux : «on n'est pas candidat pour être flatté, on est candidat pour être respecté».

Jean-Pierre Bel
secrétaire national aux Fédérations



Après le succès de la journée du samedi 19 octobre, qui réunissait les premiers secrétaires fédéraux au siège du Parti, Daniel Vaillant et Jean-Pierre Bel qui président, avec Sylvie Guillaume, la commission Femmes nous parlent de leur collaboration avec les fédérations.

Quel bilan tirez-vous de cette journée ?

Jean-Pierre Bel : Le bilan est positif dans la mesure où j'ai été frappé par la participation massive des premiers secrétaires fédéraux. C'est quasiment un record historique. J'ai également constaté une très grande attente de leur part, une volonté de réussir ce que l'on a décidé tous ensemble. La qualité des débats, les trente interventions des premiers secrétaires me laissent sur un sentiment de satisfaction.

Daniel Vaillant : On pouvait craindre que la rénovation des esprits se fasse plus en haut qu'en bas. Souvent, on nous dit qu'il existe encore de vieux réflexes de sensibilité politique. J'ai senti samedi que les premiers secrétaires fédéraux se mettaient en phase avec l'état d'esprit qui règne rue de Solférino, qu'ils avaient compris que l'heure était au rassemblement.

Pourquoi et comment devient-on premier secrétaire fédéral ?

J-P.B. : C'est rarement programmé. Il arrive même de plus en plus souvent que l'on désigne des figures nouvelles qui rajeunissent l'image du parti. En tout cas, la phase d'ascension n'est pas la même pour tous, ce n'est pas forcément un parcours combattant. Le choix se porte davantage sur celui qui a la plus forte capacité de rassemblement, un sens inné de l'organisation, une orientation politique bien identifiée.

Daniel Vaillant, en tant qu'ex-secrétaire national aux Fédérations, pensez-vous que le rôle du premier secrétaire fédéral a évolué ?

D.V. : Il a évolué tout simplement parce que son mode d'élection a évolué lui aussi, même s'il n'est pas encore pratiqué partout. Les premiers fédéraux savent maintenant que s'ils doivent continuer à assumer leurs fonctions, ils le devront au vote des militants. Ils ne sont pas le produit de négociations de courants. C'est pourquoi je ne suis pas un nostalgique de la période antérieure...

J-P.B. : Le profil a évolué vers des camarades plus indépendants de l'histoire de leur fédération ou des contingences électives. Ils sont plus autonomes dans leur fonctionnement et donc plus proches des militants. On a vraiment l'impression qu'une nouvelle génération est en train d'éclore.

L'objectif des 30% de femmes-candidates est-il bien ressenti par les premiers secrétaires fédéraux ?

D.V. : Dans un premier temps, ils ont été un peu échaudés par notre volontarisme politique. En même temps, le fait que nous en ayons débattu, que les militants aient voté, l'annonce qui a été faite par le Premier secrétaire, l'impact qu'elle a eu, impact positif pour le Parti socialiste et négatif pour la droite, tout cela a fait comprendre aux camarades qu'il fallait aller dans ce sens. Globalement, l'objectif que nous nous sommes fixé peut être atteint. Je pense que dans certains endroits, nous aurons même de bonnes surprises... Nous aurions pu mettre la barre plus haut mais le risque était de baisser en cours d'exercice. Nous avons été raisonnables pour atteindre notre objectif.

Où en êtes-vous des travaux de la commission ?

D.V. : Nous nous sommes réunis avec Jean-Pierre et Sylvie Guillaume il y a quinze jours.

J-P.B. : Non, la semaine dernière...

D.V. : Je ne sais plus comment on vit, on travaille trop, la réduc-

tion du temps de travail devrait aussi passer par les secrétaires nationaux qui sont par ailleurs bénévoles comme chacun le sait. Plus sérieusement, la méthode utilisée est à la fois incisive et souple puisque les premiers secrétaires fédéraux consultent, débattent, proposent, nous donnent un avis qu'ils font remonter. Le vote des militants sera respecté même s'ils doivent choisir entre plusieurs femmes. J'attends de voir ce qui va se passer à droite ou plutôt je n'attends rien... La tâche sera également rude pour nos partenaires de gauche, notamment pour les communistes...

J-P.B. : Notre difficulté est que nous nous retrouvons face à une apparente contradiction entre notre volonté de laisser nos militants décider sur tout et celle d'avoir des avancées significatives sur la place des femmes dans la vie politique. La quadrature du cercle est de parvenir à faire admettre cette manière assez volontariste d'agir tout en laissant la parole aux militants. Par le dialogue et la concertation, nous sommes en train de réaliser nos objectifs.

D.V. : Je précise d'ailleurs que notre méthode n'est pas celle des quotas puisque nous sommes dans un scrutin uninominal à deux tours. Ce n'est pas un quota de circonscriptions. On nous disait, il n'y a pas de femmes partout, notamment dans un département que je connais bien et que l'on a souvent en tête au Parti socialiste. Chacun a sa méthode mais on leur a dit quand même de consulter et j'ai été stupéfait de voir que la remontée militante est plutôt proche de ce que nous pensons. On nous disait que seul l'homme en place pouvait gagner, les militants pensent qu'une femme serait très bien...

Une fois les circonscriptions réservées, comment allez-vous définir les stratégies de rassemblement avec vos partenaires de gauche ?

D.V. : Tout cela est compliqué. Je tiens à préciser que notre commission a travaillé collectivement autour de Sylvie Guillaume, Jean-Pierre Bel et moi-même en toute transparence. Il n'y a pas eu de coups de billard à six bandes, ce n'est plus les caciques qui se réunissent dans un grand «burlingue» autour des courants et qui répartissent les marges. Par rapport à nos partenaires de gauche, nous n'avons pas fait de provocation, on ne met pas des bouquets de candidates dans des endroits où l'on sait qu'il faudrait éventuellement revenir en arrière... Nous n'utiliserons pas non plus nos candidates pour contraindre nos partenaires. Nous voyons aujourd'hui nos camarades radicaux, bientôt les Verts. Il n'y a pas d'hégémonie du PS mais en même temps rien ne se fera sans lui...

Propos recueillis par Victor Robert

EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE LIONNEL JOSPIN

"VOUS INCARNEZ LE PARTI AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL COMME JE L'INCARNE AU NIVEAU NATIONAL"

Après avoir présenté la situation économique, sociale et politique de la France, Lionel Jospin a réaffirmé, le samedi 19 octobre devant les premiers secrétaires fédéraux, la volonté de la direction du parti de travailler plus étroitement avec ses bases départementales.



«...Si la situation économique est bloquée, notre vision doit être de relancer la machine économique. S'il y a tension sociale, notre objectif doit être de dénouer cette tension. S'il y a malaise politique, notre objectif doit être de rendre confiance aux Français. Cela suppose que nous agissions à l'échelon national comme à l'échelon départemental. A l'échelon national, le Parti socialiste est désormais pleinement au travail (...) Nous arrivons maintenant à la Convention économique et sociale dont j'ai confié l'animation à Henri Emmanuelli. J'ai demandé que le texte qui sortira de cette commission soit un texte politique, court et clair : court pour qu'il puisse être lu par tout le monde, clair pour qu'il puisse être compris par tout le monde, politique pour qu'à travers le texte proposé aux militants, nous nous exprimions aussi en direction de tous les Français. Indépendamment du travail sur les trois Conventions, toute une série de questions particulières devront être traitées par ces commissions pour déboucher sur des colloques qui permettront de traiter un champ de questions plus clairement délimité. Je pense par exemple à la question de l'immigration qui sera abordée en janvier et pour laquelle je pense mettre en place une commission politique. Nous aurons, en 1997, à faire une synthèse de cet ensemble pour proposer une plate-forme au pays en vue des élections législatives de 1998 (...)

Au niveau départemental, que puis-je vous dire ? D'abord que je ne vais pas vous apprendre à tailler les crayons. Vous êtes des premiers secrétaires fédéraux, vous savez le travail que vous avez à faire, vous savez que vous avez un rôle décisif puisque vous incarnez l'idée qu'il existe un parti socialiste au niveau fédéral. Par rapport à l'égotisme de certains élus, à l'ironie que l'on professe à l'égard des «appareils», et par rapport aux courants légitimes de notre parti qui ont forcément une vision plus sectionnée, vous incarnez le parti au niveau départemental comme je m'efforce de l'incarner au niveau national (...) A mon sens, votre rôle est et sera d'autant plus fondamental à l'avenir que vous serez élus au prochain Congrès au suffrage universel militant. A partir de là, j'aimerais attirer votre attention sur quatre points :

Le premier est la question des femmes, et Daniel Vaillant vous en parlera (Voir Vendredi N°295, Ndlr). Après les consultations fédérales, puis les décisions nationales au Conseil national du 30 novembre prochain, les militants voteront soit dans des circonscriptions réservées et cela ne pourra se faire qu'autour d'une ou plusieurs candidatures-femmes, soit dans des circonscriptions non-réservées où naturellement des femmes ont toujours le droit de se présenter. Je resterai très vigilant sur cette question.

La deuxième question est celle des Finances. Nous allons bien financièrement et nous gérons notre budget dans la légalité et la transparence. Pour l'image et la pérennité du parti au niveau départemental, vous devez faire de même.

La troisième question que je voulais aborder est la question des adhésions. Les difficultés posées pour adhérer au parti sont importantes : Un parti qui repousse les adhésions, et notamment celles des jeunes, quelles que soient les raisons, est un parti qui menace son avenir. Il est essentiel que vous nous aidiez à élargir notre assise.

Enfin, la dernière question est celle de l'information que vous devez nous donner à l'avance sur les élections cantonales qui peuvent se tenir dans votre département. Il n'est pas normal que nous apprenions par les journaux qu'il y a un premier tour d'une cantonale dans une de vos fédérations. Cela s'est produit à de nombreuses reprises et il est tout à fait anormal que nous nous soyons laissés enfermer dans une situation de division avec d'autres candidats, division qui nous ont privés, dans certains cas, de second tour. Cela ne doit plus se reproduire (...)».

AGENDA

Samedi 26 octobre :
- Sylvie Guillaume réunit la commission nationale Femmes.
- François Hollande participe à la réunion du Bureau fédéral de la Fédération du Var et à une réunion publique à Draguignan.
- Alain Bergounioux participe au stage départemental de formation dans le Nord sur le thème de l'éducation.
- Jean-Louis Cottigny réunit la commission nationale Entreprises.

Samedi 26 et dimanche 27 octobre :
- PSE : Conférence des leaders, à Budapest.

Mardi 29 octobre :
- Adeline Hazan réunit la commission "sida".

Mercredi 30 octobre :
- Accueil de la Fédération du Gers au siège du Parti.

Jeudi 31 octobre :
- Collectif formation.

Lundi 4 novembre :
- Alain Bergounioux participe au Conseil fédéral de la Fédération du Gers.

Mardi 5 novembre :
- François Hollande participe à la réunion de la section du Pré St-Gervais (93).
- Ségolène Royal réunit le groupe d'organisation sur les services publics.
- Jacques Salvator, délégué national à l'emploi, à l'insertion et à la politique locale sociale, anime un débat sur le thème "cohésion sociale-solidarité territoriale", à Pontault-Combault (77).
- Réunion de la commission économique (secteur Études).
- Réunion du groupe de travail "Création et service public". Audition de Daniel Lelong, (secteur Culture-Médias).
- Réunion des délégués nationaux, du Bureau de la commission nationale Entreprises, des secrétaires des GSE nationaux, des responsables des groupes de travail.

Mercredi 6 novembre :
- Groupe de travail sur la Francophonie (secteur International).
- Accueil de la Fédération de la Nièvre au siège du Parti.
- Jean-Christophe Cambadélis, Alain Goze et Isabelle Thomas rencontrent la Fonda.

Jeudi 7 novembre :
- Sylvie Guillaume rencontre des associations et participe à un débat public à Angers (49).
- Pierre Moscovici participe au Congrès du Syndicat de l'Industrie, de la Construction et des Services (FTMH), à Berne.
- Ahmed Ghayet participe à Carcassonne, à l'invitation de la Fédération, à un débat avec les militants et rencontre les jeunes des cités.
- Gérard Le Gall participe à une réunion fédérale sur le thème "L'état de l'opinion et le combat contre le Front national", à Amiens (80).
- Adeline Hazan participe, à la Fédération de la Haute-Garonne, à un débat sur l'immigration avec Stéphane Hessel, porte-parole du Collège des Médiateurs et Jean Pierre Weben, président de la Cimade.
- Jean-Luc Mélenchon participe au Conseil fédéral de Vendée.

du Jeudi 7 novembre au dimanche 10 novembre :
- Norvège : Congrès national du Parti travailliste à Oslo.

du vendredi 8 au dimanche 10 novembre :
- Irlande du Nord : Conférence du SDLP, à Cookstown.

Samedi 9 novembre :
- Ahmed Ghayet participe à Plaisir (78) à une réunion sur le thème : "L'intégration de la jeunesse par la politique".
- Conseil national.

du lundi 11 au vendredi 15 novembre :
- Géorgie : 1ère conférence des Forces politiques de Gauche de la région de la Mer Noire, à Tbilisi et Batumi.

Mardi 12 novembre :
- Henri Emmanuelli anime une réunion à Montrouge (92), dans le cadre du 3e grand débat thématique.
- Lionel Jospin, Alain Bergounioux, Jean Christophe Cambadélis, Jean Louis Cottigny, Julien Dray, Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Elisabeth Guigou, Pierre Moscovici reçoivent une délégation du syndicat CGT.

COMMUNIQUÉ DU SECTEUR ENTREPRISE

Pour une politique européenne du transport aérien

La déconfiture d'Air Liberté (900 millions de pertes pour 1,9 milliard de francs de recettes) le montre amplement : en les poussant à se livrer une lutte tarifaire sans merci, le gouvernement a laissé se dévaloriser le patrimoine de ses propres entreprises, Air Inter et AOM. Ce sont les salariés de ces trois entreprises, faute d'une politique cohérente, qui paieront ces erreurs, quelle que soit la solution retenue : vente à une compagnie britannique, fusion de deux compagnies privées, etc.

Il est urgent de promouvoir une politique de Service public, soucieuse de privilégier le dialogue social, le maintien de l'emploi, l'aménagement du territoire et la coordination des moyens de transport.

Cette politique ne peut se concevoir qu'appuyée sur une politique extérieure aérienne au niveau européen, et une convention collective européenne, socle d'une Europe sociale.

Jean-Louis Cottigny
22 octobre 1996

JEAN-LOUIS COTTIGNY SECRETAIRE NATIONAL AUX ENTREPRISES MOBILISE LES COLLECTIFS RÉGIONAUX

- **Collectif Régional Basse-Normandie**
  15 novembre 1996 - De 19h à 21h30
  Animé par Michel Raffet
  Siège de la Fédération :
  8, rue de la République
  61000 ARGENTAN
- **Collectif Régional Auvergne**
  15 novembre 1996 - De 18h à 20h
  Animé par Jean-Louis Cottigny
  Siège de la Fédération :
  5, avenue de la dentelle
  43000 LE PUY
- **Collectif Régional Alsace**
  15 novembre 1996 - De 19h à 21h
  Animé par Marie-Josée Descamps-Kieffer (lieu à préciser)
- **Collectif Régional Bretagne**
  16 novembre 1996 - De 15h à 18h
  Animé par Michel Raffet
  Siège de la Fédération :
  Rue du Maréchal Foch
  22000 ST-BRIEUC
- **Collectif Régional Bourgogne**
  16 novembre 1996
  Animé par Marie-Josée Descamps-Kieffer
  (heure et lieu à préciser)
- **Collectif Régional Centre**
  16 novembre 1996
  Animé par Didier Hoeltgen
  (heure et lieu à préciser)

Pour une meilleure politiqu

Depuis le mois d'avril 96, la Commission des Sports du Parti socialiste s'est organisée pour préparer les éléments d'une politique sportive à proposer aux responsables et aux militants de notre parti. S'y retrouvent des élus, des dirigeants, des entraîneurs et des cadres sportifs, des agents de l'État et des collectivités territoriales et quelques sportifs en activité (1). La prochaine réunion doit se tenir dans les premiers mois de 1997.

Pour préparer les séances plénières de la commission, un collectif d'une vingtaine de militants se réunit une fois par mois pour

CONVENTION NATIONALE SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Composition de la Commission nationale d'élaboration

Lionel Jospin - Barthélémy Alcantara -Martine Aubry -Jean-Marc Ayrault -Jean-Pierre Balligand - Claude Bartolone -Jean-Pierre Bel - Pervenche Beres - Alain Bergounioux - Frédérique Bredin -Jean-Louis Bianco -Jean-Christophe Cambadélis -Michel Charzat - Alain Claeys - Christophe Clergeau - Yves Colmou -Jean-Louis Cottigny - Michel Debout - Gérard Delfau -Jacques Delors - Harlem Désir - Marie-Madeleine Dieulangard -Julien Dray -Laurence Dumont - Henri Emmanuelli -Claude Estier - Claude Evin - Laurent Fabius - Gérard Filoche - Claude Fleutiaux -Jean-Claude Fortier - Gérard Fuchs - Georges Garot - André Gauron - Jean Germain - Jean Glavany - Géraud Guibert - Pierre Guidoni - Elisabeth Guigou - Sylvie Guillaume - Adeline Hazan - François Hollande - Régis Juanico -Jack Lang -Jean Le Garrec -Jean-Yves Le Deaut -Jean-Marie Le Guen - Marie-Noëlle Lienemann - Thierry Mandon -Jean-Pierre Masseret - Pierre Mauroy - Jean-Luc Melenchon - Louis Mermaz - Louis Mexandeau - Pierre Moscovici - Henri Nallet - Véronique Neïertz - Régis Passerieux - Vincent Peillon - Daniel Percheron - Christian Pierret - Claude Pigement -Jean-Paul Planchou - Bernard Poignant -Jean Poperen - Christine Priotto - François Rebsamen -Jean Rey - Alain Richard - Michel Rocard - Bernard Roman - Laurence Rossignol - Ségolène Royal - Michèle Sabban - Michel Sapin - Christian Sautter - Françoise Seligmann -Dominique Strauss-Kahn -Jean-Pierre Sueur - René Teulade - Catherine Trautmann - Daniel Vaillant - Manuel Valls - Alain Vidalies - Henri Weber.

Réunions : 16 octobre - 23 octobre - 30 octobre et 6 novembre (si nécessaire).

AGENDA DU PREMIER SECRÉTAIRE

Mardi 29 octobre :
- Rencontre avec le Dalaï Lama

Mercredi 30 octobre :
- Bureau national
- Secrétariat national
- Réunion de la commission nationale de préparation de la 3e Convention

Mercredi 6 novembre :
- Bureau national
- Secrétariat national

Jeudi 7 novembre :
- Limoges

Vendredi 8 novembre :
- Toulouse

Samedi 9 novembre :
- Convention nationale

Mardi 12 novembre :
- Rencontre avec la CGT.

COMMUNIQUÉ DE LAURENCE DUMONT, SECRÉTAIRE NATIONALE AUX DROITS DE L'HOMME ET DE SYLVIE GUILLAUME, SECRÉTAIRE NATIONALE AUX DROITS DE LA FEMME

Femmes et Talibans

Fin septembre, la capitale afghane tombait aux mains des milices islamistes des Talibans, lesquels imposaient immédiatement la charia et exécutaient l'ancien Président Najibullah.

Depuis, ces «étudiants en théologie» ont décrété des mesures destinées à bannir les femmes de la vie publique : obligation de porter le voile intégral (le «tchadri»), interdiction d'aller à l'école, interdiction de travailler, interdiction de sortir dans la rue sans être accompagnée d'un homme de sa famille, etc.

Mêlant archaïsme et intolérance, l'ordre taliban est implacable ; les «moines soldats» imposent leur nouvel ordre moral, stricte application de la charia, et ce sont les femmes qui en sont les premières victimes.

Le Parti socialiste dénonce ces mesures discriminatoires imposées par une interprétation fallacieuse du Coran, et réclame que la dignité de la femme, en Afghanistan comme partout où elle est bafouée, soit restaurée et préservée.

21 octobre 1996

Un tour de France de l'intégration

J'ai entrepris depuis plusieurs mois un "tour de France de l'intégration", à l'invitation des fédérations ou des municipalités.

Je me suis ainsi déplacé à Chambéry, Toulon, Nîmes, Alès, Beaucaire, Avignon, Château-Thierry, Dreux, etc. Chaque déplacement comporte deux volets : l'un de rencontres, de débats avec les militants, les sympathisants, les élus, les responsables socialistes locaux, l'autre de visites dans les cités, de réunions avec les responsables associatifs, culturels, sociaux, sportifs et de rencontres avec la jeunesse issue de l'immigration. Echanges d'expériences, propositions, attentes, discussions sur les thèmes de la banlieue, de la citoyenneté, de la relégation, de l'intégration par la politique viennent le plus souvent avec les jeunes, alors qu'avec les militants il s'agit beaucoup plus de réponses à des questions concrètes, de pédagogie, d'explications... Les prochaines étapes de ce "tour de l'intégration" seront Carcassonne, Reims, Mulhouse, Bourg-en-Bresse, etc.

Parallèlement, la Commission "Jeunes issus de l'immigration", mise en place par Lionel Jospin en Janvier 1996 et qui regroupe une trentaine de jeunes représentatifs des différentes régions de France (militants, sympathisants, responsables associatifs, travailleurs sociaux...), se réunit toutes les six semaines afin de travailler sur quatre grands thèmes :
- la jeunesse, les banlieues ;
- la citoyenneté ;
- l'islam en France ;
- l'intégration par la politique.

Un "document de propositions" sur ces sujets sera élaboré d'ici décembre 96, puis remis au Premier secrétaire.

Il aura pour but, aux côtés des propositions de la commission Immigration, d'aider à l'élaboration du programme du Parti en matière d'intégration et de politique de la Ville.

Pas de démagogie

De ces multiples contacts, ce qui apparaît en premier lieu est la défiance de la jeunesse des quartiers vis-à-vis de la politique, la peur de la récupération, de la manipulation ; mais dans un même temps ces jeunes déplorent l'absence des "militants de gauche" dans les cités, le manque de contact, de dialogue avec les responsables, les élus... Comment répondre à cette double critique ?

En les rencontrant, en prenant en compte leurs aspirations, leurs propositions, en les considérant comme des acteurs et pas seulement des interlocuteurs, en évitant démagogie ou angélisme. Enfin, en leur tenant un discours adulte, ce qui permet en retour d'attendre un réel sens de responsabilité de leur part.

Dans de nombreuses villes, dans de nombreuses fédérations, ce travail se fait ; ailleurs la méconnaissance, le non savoir-faire sont le plus souvent évoqués pour expliquer l'absence de contacts.

École de citoyenneté

Les jeunes militants issus de ces quartiers, issus de l'immigration, qui rejoignent les rangs du Parti, expriment ce désir d'être un lien, une "passerelle politique" entre cette jeunesse dont ils émanent et le PS qui les intègre. Ils manifestent eux aussi la volonté de ne pas servir d'alibis, de ne pas être des gadgets mais de voir reconnues leurs compétences, leur expérience. Là-encore, le Parti socialiste peut et doit donner l'exemple en matière "d'école de citoyenneté", de vecteur d'intégration. A l'heure où l'on dit les grands facteurs d'intégration "essoufflés", notre parti a vocation à redevenir un lieu de formation de cadres politiques : les jeunes responsables associatifs des quartiers qui font le choix de s'investir politiquement doivent y trouver l'espace nécessaire.

Ahmed Ghayet
Délégué auprès de Lionel Jospin
chargé de l'Intégration

sportive

analyser les événements de politique sportive et préparer nos interventions et nos propositions pour l'avenir.

Pour nous permettre d'actualiser et de renforcer les dispositions que les gouvernements de gauche avaient déjà prises, nous avons déjà abordé les thèmes de la lutte contre le dopage, de l'évolution du sport de haut niveau et du sport spectacle, du sport et de la construction européenne. Nous préparons une réflexion sur «le sport et l'enfant», «le sport et le jeune», «le sport et l'emploi», «le sport et les collectivités territoriales».

Mais nous avons aussi à répondre à la politique menée aujourd'hui par la droite qui se caractérise par un abandon de ses responsabilités par l'État, et un transfert des charges en direction des collectivités locales. Le projet de budget du ministère de la Jeunesse et des Sports pour 1997 et celui de Juppé concernant la «réforme de l'État», ainsi que le projet de loi sur le sport que Guy Drut vient de rendre public sont autant de sujets particulièrement inquiétants que nous devons analyser pour les combattre, comme nous avons combattu, dès le mois de juillet, le projet du gouvernement de modifier la position statutaire des cadres techniques du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Claude Bouquin
Délégué national au Sport

(1) Les militants intéressés par nos travaux seront les bienvenus.

Pétition pour la dissolution du Conseil général de l'Isère

Notre région vit des heures sombres pour la morale publique. L'extrême-droite risque, si nous lui laissons le champ libre, de profiter de cette dégradation sans précédent de la vie politique dans notre département.

Ainsi, M. Carignon, qui au lendemain de sa première condamnation pour corruption avait annoncé, au cours d'un journal télévisé avec confirmation dans la presse écrite, qu'il démissionnerait début 96, est aujourd'hui emprisonné après une condamnation confirmée en appel mais reste président du Conseil général (et continue à percevoir des indemnités de fonction...)

Aujourd'hui, les entreprises souffrent, les associations se plaignent, les maires et les usagers aussi. Et pendant ce temps, l'Isère laisse passer son avenir. En terme d'attractivité, en effet, après avoir joué les premiers rôles, l'Isère est aujourd'hui au 74e rang des départements français.

Et ce n'est pas la tentative récente de réhabilitation qui changera la situation d'un exécutif discrédité : remplacer un président condamné et emprisonné par un premier vice-président poursuivi et mis en examen, quel progrès !

Cette situation ne peut plus et ne doit plus durer : c'est pourquoi nous avons pris l'initiative d'une pétition au Premier ministre pour obtenir la dissolution du Conseil général de l'Isère. Cette dissolution est possible. Faites signer cette pétition autour de vous car notre nombre témoignera utilement de l'exaspération de nos concitoyens.

André Vallini
Premier secrétaire de la Fédération de l'Isère du Parti socialiste

Pétition à Monsieur le Premier ministre

Nous, soussignés, citoyens français soucieux du bon fonctionnement des institutions de la République et préoccupés par la dégradation, grave et qui s'aggrave, de la vie publique et économique du département de l'Isère, vous demandons solennellement d'engager la procédure de dissolution de l'Assemblée départementale, afin de redonner au Conseil général de l'Isère l'autorité et la crédibilité politiques fondées sur le suffrage universel.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à retourner à la Fédération de l'Isère du Parti socialiste
46 rue Mallifaud - 38100 GRENOBLE - Tél. : 04 76 47 91 25. Fax : 04 76 47 66 52.

Coll. Fondation Jean Jaurès

RIBERAC

EN PÉRIGORD (24)

Recherche pour 1er trimestre 97

Technicien Territorial

pour diriger son Service Technique

Dossier de candidature à demander, avant le 01/12/96, par courrier uniquement adressé à :

MONSIEUR LE MAIRE
SERVICE DU PERSONNEL
HÔTEL DE VILLE - BP 68
24600 RIBERAC

Capdenac-Gare

Aveyron - 4 978 habitants

RECRUTE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CADRE D'EMPLOI DES ATTACHÉS TERRITORIAUX

MISSIONS :

- Préparation, mise en œuvre des projets municipaux ;
- Elaboration et suivi des budgets ;
- Coordination des services municipaux ;
- Encadrement du Personnel.

PROFIL :

- Expérience souhaitée ;
- Qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- Disponibilité.

POSTE À POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Adresser lettre de candidature, CV et photo à : M. le Maire, 1 avenue Albert-Thomas 12700 CAPDENAC-GARE

Pour la mise en place de son service Tourisme Local

Neuilly-sur-Marne

RECRUTE :

UN GESTIONNAIRE ET SON ADJOINT

Gestionnaire Responsable du Service

MISSIONS :

- Gérer la régie du camping municipal et celle du port de plaisance ;
- Aider à la valorisation des équipements de loisirs des bords de Marne ;
- Administration, gestion et suivi financier des personnels et des équipements ;
- Organisation des activités ;
- Conseiller technique du restaurant de la base nautique.

PROFIL :

- Formation supérieure ;
- Très grande disponibilité surtout en période estivale ;
- Goût du travail de terrain ;
- Qualités relationnelles et d'organisation
- Aptitude à gérer un budget.

RECRUTEMENT : STATUTAIRE

Poste pouvant convenir à : un attaché, un rédacteur confirmé ou un technicien territorial.

DIVERS : possibilité de logement de fonction.

Adjoint au gestionnaire

MISSIONS :

- Assurer les encaissements des droits de camping et de port ;
- Organiser les placements des campeurs et plaisanciers ;
- Veiller au bon entretien des installations ;
- Assurer les astreintes de week-end ;
- Seconder le responsable dans ses tâches.

PROFIL :

- La polyvalence caractérise le poste.
- Le candidat devra avoir le goût des tâches administratives, techniques et matérielles ;
- Très grande disponibilité ;
- Qualités relationnelles ;
- Grande rigueur.

RECRUTEMENT : STATUTAIRE

Poste pouvant convenir à : un adjoint administratif, un agent technique qualifié ou un agent technique.

Adresser lettre de motivation, CV + photo à : Monsieur le Sénateur-Maire Hôtel de ville - BP 40 93331 NEUILLY-SUR-MARNE CEDEX

Hérouville Saint-Clair

25 000 habitants - 2e ville du Calvados

Recrute

RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Cet agent, cadre d'emplois des ingénieurs aura pour missions :

- L'animation générale et la coordination des 3 régies : espaces, bâtiments, parcs et voierie, réseaux divers, soit 140 agents ;
- La mise au point d'un projet de service, de stratégies de management et de formation en collaboration avec les techniciens en charge de ces régies ;
- La mise en place des procédures de contrôle et d'évaluation ainsi que le suivi de projets de gestion informatique des interventions des services techniques.

Outre ces missions principales, il aura également en responsabilité :

- L'animation et la gestion de la politique environnement de la ville, la gestion des déchets et la conduite du projet de collecte sélective ;
- L'animation et la gestion du service de l'eau et de l'assainissement.

Profil :

- Diplôme d'ingénieur ou équivalent, de préférence dans le domaine de l'eau et de l'environnement ;
- Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
- Expérience indispensable dans l'animation d'équipe, aptitude réelle à l'encadrement.

Adresser votre candidature avec CV à :
Mairie d'Hérouville Saint-Clair - BP 9
14201 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR CEDEX

VAUVERT

10 500 habitants - Gard

RECRUTE
par voie de mutation ou détachement pour sa direction du service urbanisme

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE OU TECHNICIEN TERRITORIAL

MISSIONS :

- Direction et suivi du Service urbanisme ;
- Conseil et assistance auprès des élus en matière de traitement des déchets ménagers et projet de construction d'un centre de secours ;
- Seconder le directeur des Services techniques dans sa fonction d'encadrement.

PROFIL :

- Bac + 5, formation d'ingénieur ;
- Expérience professionnelle souhaitée ;
- Aptitude à l'encadrement ;
- Dynamisme, rigueur, disponibilité.

RÉMUNÉRATION STATUTAIRE + RÉGIME INDEMNITAIRE.

POSTE À POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Adresser lettre de candidature + CV et photo à : M. le Maire Hôtel de ville - BP 19 30600 VAUVERT

Saint-Brieuc

(CÔTES D'ARMOR)
48 000 habitants
recrute

Un(e) chargé(e) des publications et relations médias

(poste contractuel)

MISSIONS :

Animation du comité de rédaction du journal municipal ; Rédaction des différents supports écrits de communication ; Relation avec les médias et analyse des retombées médiatiques.

FORMATION ET EXPÉRIENCE :

Bac + 3 minimum et/ou Ecole de Journalisme vivement souhaitée. Expérience similaire dans une collectivité territoriale appréciée. Pratique des médias (écrits, parlés, télévisuels).

QUALITÉS REQUISES :

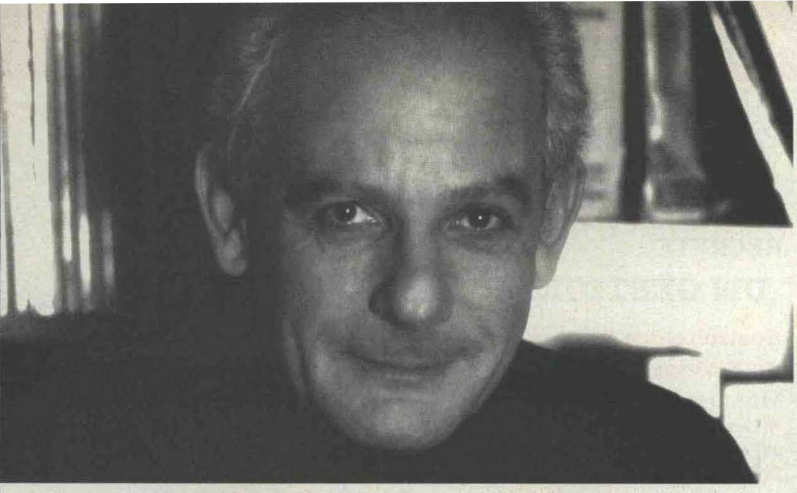
Aisance rédactionnelle. Discrétion, disponibilité, qualités relationnelles fortes.

Candidature à adresser

(Courrier manuscrit -motivations- + CV + photo)

à Monsieur le Sénateur-Maire Direction des Ressources Humaines Hôtel de Ville- BP 2365 22023 SAINT-BRIEUC CÉDEX 1

Au plus tard le 31 octobre 1996 à 12 heures.



Marin Karmitz "Comptons sur nos propres forces"

Avec son groupe MK2, il est devenu le troisième producteur-distributeur français. Godard, Chabrol, Resnais, Kieslowski,... Marin Karmitz a produit une cinquantaine de films avec les metteurs en scène qu'il aime et a ouvert plus de trente salles à Paris.

A vos débuts, vous avez été réalisateur...

Je me suis demandé comment utiliser des images et des sons pour faire avancer des idées ? Après un film avec Marguerite Duras, un avec Samuel Beckett, j'ai tourné, avant 68, «Sept jours ailleurs», à propos du désarroi d'une génération face à la société de consommation. Après 68, je me suis posé la même question que Sartre, Foucault, Godard ou Deleuze : quel est le rôle de l'intellectuel face à ceux qui n'ont jamais la parole et qui sont exclus de tout système de communication ou de création ? Quel est son rôle face aux luttes ouvrières, ou aux luttes en général ? J'ai donc fait deux films, «Camarades» et «Coup pour coup». Le second montrait les luttes d'ouvrières du textile qui n'acceptaient plus leurs conditions de travail, se mettaient en grève, et séquestraient leur patron. Tout ceci m'a valu des ennuis tels que j'ai dû arrêter la réalisation.

Comment lutter contre la concentration de la distribution ?

«Comptons sur nos propres forces». Cette phrase de Mao Tsé Toung est toujours d'actualité. Mais c'est très difficile. MK2 est l'un des derniers remparts. Tout d'abord, en utilisant cette structure intégrée qui va de la production à l'exploitation. Ensuite, en regroupant des producteurs pour lutter contre ceux qui s'associent aux grandes compagnies américaines. Par exemple, Gaumont est devenu le distributeur-délégué de Disney, et UGC de la Fox. Ainsi engagés vis-à-vis des Américains, ils ne produisent ni ne sortent quasiment plus de films français. J'ai donc proposé à trois producteurs, Alain Rocca, Adeline Lecallier et Christophe Rossignon, de s'associer et de gérer en commun la distribution afin d'être responsables d'un bout à l'autre de la chaîne.

Peut-on être producteur, brasser des millions et ne pas perdre son âme ?

Si l'on agit uniquement pour gagner de l'argent, le contenu n'a plus aucune importance et l'on entre alors dans le cynisme le plus total. Si l'on se demande quel est le contenu du film que l'on fait, on doit faire des choix. «La liberté c'est le choix» disait Sartre.

Vous n'avez pas aimé «Crash», ce film sur le plaisir lié aux accidents d'auto ?

Je ne veux pas être un censeur, sinon on en arrive à ce que fait le Front national à la bibliothèque municipale d'Orange. Mais je ne souhaite pas devenir le propagandiste d'idées que je considère comme fascistes. Il y a quelques années, je n'aurais pas diffusé «Les bérets verts» parce que c'était un film de propagande pour la guerre du Vietnam, alors que je me battais pour la liberté du peuple vietnamien. Aujourd'hui, un certain nombre de films américains, mais pas seulement américains, portent atteinte à des valeurs fondamentales comme le respect du corps humain. Il faut être extrêmement attentif, surtout depuis la Shoah ou certains massacres plus récents. On ne peut pas banaliser la destruction du corps humain, les corps qui brûlent ou les cervelles qui éclatent. Parce que l'on met alors le doigt dans l'engrenage d'un élément fondamental du fascisme et du nazisme. On ne peut pas se prêter, sous couvert de spectacle ou d'art, à une banalisation d'une violence fasciste qui transgresse les lois destinées à préserver la survie de l'homme dans un contexte démocratique et républicain.

Vous venez d'ouvrir six salles dans le 19e arrondissement de Paris...

Déjà, le 1er mai 1974, j'avais ouvert le 14 juillet-Bastille. Je voulais implanter, dans ce quartier populaire, des salles conçues différemment, aussi bien au niveau du contenu que du contenant. J'ai créé un lieu

La petite Europe alsacienne

Pourquoi subitement, alors que la télé n'en avait jamais parlé, les deux médias intelligents, Arte et France-Culture, analysent simultanément l'Alsace, avec force émissions (1), documentaires (2), et prestigieuse saga historique (3). Sans doute parce que l'on s'est aperçu que son singulier destin préfigure l'Europe de demain, sa dualité germano-française, et son «interculturalité» exemplaire. C'est l'embryon de l'alchimie européenne. Le «paillasson alsacien» où chacun a laissé sa trace, a fabriqué sa spécificité. «Ni Français, ni Allemand», dit-on là-bas. «Une seule patrie, l'Alsace». Une autre identité nationale se superpose au bord de la France. Venue d'où ? Est-ce de la victoire de César sur les Germains en 58 avant JC ou du traité de Westphalie (1648) virant les Habsbourgs après la guerre de 30 ans qui dépeupla l'Alsace des deux-tiers de ses autochtones ?

Les survivants n'apprécièrent pas d'être des sujets de Louis XIV, n'en déplaise à l'Histoire patriotarde.

L'Alsace se repeuple avec des Souabes, des Badois et des Suisses. Et puis il y eut 1870, les Alsaciens retombèrent Allemands avec verboten de parler français. «En 1918, on est redevenu Français, dit l'un d'eux, mais mes parents ne savaient que l'allemand interdit par l'État jacobin français ! De 40 à 45, on inverse et certains sont enrôlés de force (les «malgré-nous») dans les SS avec 40 000 morts. A la Libération, l'Alsace est comme un enfant de divorcés entre parents qui se haïssaient. Avec un statut particulier, il y a un crucifix dans les écoles laïques. Ces changements de nationalité troublent les têtes. Problème identitaire. D'où une certaine schizophrénie. Et cette spécificité alsacienne qui n'est ni la choucroute, ni la cigogne, mais la culture et la langue, le dialecte issu du badois, que parlent les anciens, mais peu les jeunes.

Double nature, double culture, bien avalées. «On a gardé Bach et rejeté Gœbbels», entend-on. Les hexagonaux sont les «Français de l'intérieur». Comme si les Alsaciens vivaient dans un «ailleurs». Ecoutons-les : «Si on était comme les Corses, on sortirait des kalachnikovs et des cagoules, mais on n'a rien fait de ça !» Et le dessinateur Ungerer : «Pour nous, l'Europe, c'est le rêve, nous pourrons vraiment nous identifier».

Jean Vermorel

(1) France-Culture, du 10 au 18 octobre.
(2) Arte-Thema : «L'Alsace entre ouverture et repli». Jeudi 17 octobre (20 h 45- Oh45).
(3) « Les Alsaciens ou les 2 Mathildes», de Michel Favart, magistrale saga historique et familiale alsacienne, de 1870 à 1953 (Arte), où, entre autres, on parle de la tentative d'autonomie peu connue, le Helmatbund, et des «malgré-nous».

«Parfait amour»

Scénariste et romancière, Catherine Breillat a réalisé cinq longs métrages. Déjà dans « Sale comme un ange », on avait admiré sont talent pour filmer le désir et sa culpabilité. Quelques degrés au-dessus, dans « Parfait Amour » (sortie le 23 octobre), reprenant un fait divers réel découvert dans une série télévisée de Daniel Karlin, elle assume la violence inouïe d'un meurtre. Christophe (Francis Renaud) a tué sa maîtresse de 42 coups de couteau, après lui avoir fait subir des sévices sexuels. Entre la reconstitution du début et la scène réelle de la fin, Catherine Breillat tente d'éclaircir le mystère. Frédérique (Isabelle Renault, sosie de Romy Schneider) et Christophe se sont rencontrés, aimés puis déchirés. Quel chemin les a conduit de la banalité à l'horreur ?

C. P.

de contre-culture et de combat, avec librairie, expositions de photos et débats. Ce n'était pas un centre culturel municipal, mais un lieu d'agitation d'idées. Les relations que nous avions essayé de mettre en place avec les spectateurs ont bien fonctionné. Mais la fréquentation a diminué dans les années 76-77 parce que la situation politique a commencé à changer. Il n'y avait plus le mouvement d'intérêt de 1970 pour le Vietnam, le Chili, l'homosexualité, l'avortement, les prisons et l'antipsychiatrie qui avaient provoqué tant de films, de livres, ou d'autres expressions artistiques. Et j'ai eu le sentiment d'un demi-échec, même si j'ai toujours regretté cette époque. Aujourd'hui, de nouveau, mais dans d'autres conditions, les gens veulent reprendre la parole et discuter. Depuis un an, c'est une réalité. C'est pourquoi, après plusieurs autres salles de quartier, j'inaugure le 14 juillet-sur-Seine dans le 19e. Ce sera un véritable foyer culturel pour le quartier, avec expositions de photos, de sculptures, concerts, etc.

Propos recueillis par Claude Polak

Revendiquer et proposer

Je n'ai pas apprécié l'article intitulé : «On n'arrête pas la marche arrière sociale». Jean Poperen présente d'une manière tronquée des accords d'entreprise qui pourront être conclus là ou effectivement il n'y a pas directement de représentation syndicale.

Autrement dit, là où les salariés sont les plus exploités. Notre camarade oublie simplement de préciser que l'entrée en vigueur de tout accord doit être validée par une commission paritaire de branche (c'est là que les syndicats interviennent), laquelle aura notamment pour attribution de contrôler que lesdits accords n'enfreignent ni les dispositions légales en vigueur, ni les dispositions conventionnelles dans le cadre desquels ils s'inscrivent. Revendiquer est indispensable, proposer ne l'est pas moins. L'expérimentation dira si cette initiative était bonne ou non. Prudemment, les négociateurs se sont fixé trois ans pour en décider. Quant à taper, au propre et au figuré, sur Nicole Notat, c'est dans l'air du temps. Jean Poperen, d'ordinaire mieux avisé, a eu cette faiblesse... Certes, chacun peut avoir ses préférences, mais rappelons que l'Unedic étant un organisme paritaire, les voix du patronat ont toujours été nécessaires pour en détenir la présidence. Avant la CFDT, FO en a bénéficié pendant de nombreuses années. Au moment où notre Parti rencontre les organisations syndicales et prépare son projet économique dont notre ami -je me plais à le souligner- est l'un des animateurs, ce genre de billet me paraît, pour le moins, inopportun.

Jacques Etienne
93- Bobigny

La bonne mesure

Je vous écris pour une double protestation. La première, c'est à l'encontre du «billet» de Jean Poperen dans votre numéro de ce jour, 18 octobre. Qu'il exprime son désaccord avec certaines positions de Nicole Notat, c'est de bonne guerre en démocratie.

On peut certes les discuter tout autant d'ailleurs que celles d'un responsable du PS, fût-il Jean Poperen. Mais des termes et jeux de mots, tout à fait acceptables et même appréciés de la part du Canard Enchaîné dont c'est le style depuis toujours, deviennent sous la plume de Jean Poperen une sorte de coup de pied de l'âne («Gandois a de la reconnaissance, il fait voter Notat», «Notat, la patronaria»), une polémique non plus politique mais ad hominem, s'il est permis d'employer ce terme s'agissant d'une femme laquelle, à mon sens, fait preuve d'indépendance d'esprit, de sens des responsabilités et d'ouverture au débat concret.

La seconde protestation, c'est devant l'apparente indifférence de «Vendredi», faisant écho si l'on peut dire à celle du Parti en tant que tel (pas de tous ses militants fort heureusement), devant les manifestations liées aux Droits de l'homme. Certes, nous avons fini par appeler, à Paris, à la 3e ou à la 4e manifestation pour les sans-papiers et pour les droits des immigrés. Mais ni écho ni surtout aucun appel aux militants à participer ces dernières semaines à la manifestation au Trocadéro pour les droits des Palestiniens et contre la répression du gouvernement d'extrême-droite israélien, ni à la commémoration de Guernica et des brigades internationales à Montreuil (en présence du maire de Guernica et du Conseil général d'Espagne ce qui aurait dû... vous rassurer), ni enfin à la cérémonie du souvenir de la journée du 17 octobre 1961, qui avait vu le massacre de 200 ou 300 Algériens par la police de Frey et Papon.

Jean-Simon Strauss
75- Paris

299

Vendredi

UN AN 280 F

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "Vendredi" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7. Chèques à l'ordre des "Editions de l'an 2 000". Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

Dom-Tom/CEE : 400 F
Autres pays : 600 F - Institutions : 500 F
Abonnement : 280 F

❒ Mme ❒ Mlle ❒ M.

Nom .....Prénom.....

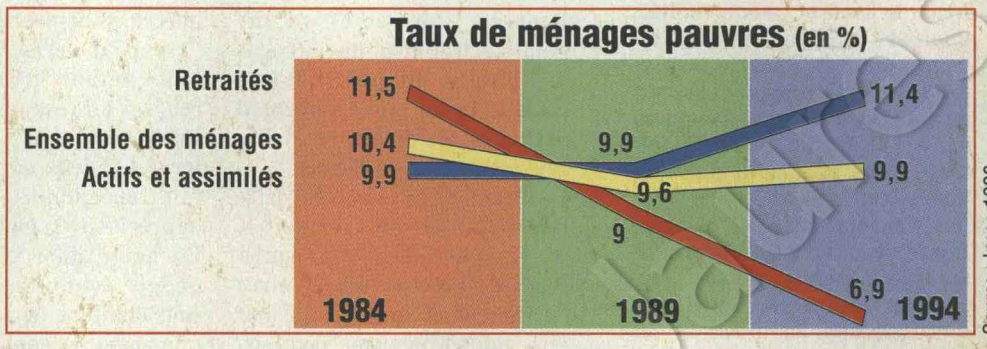
Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Signature :

Pauvreté et inégalités dans la France des années 1990

Après s'être réduites au cours des années 1980, les inégalités se creusent de nouveau depuis le début de la décennie, dessinant une France à deux visages. Jusque dans les années 1970, la courbe de la croissance avait permis d'accroître le niveau général des conditions de vie et de réduire les inégalités de revenu entre les ménages. Chaque génération avait, à un âge donné, un niveau de vie supérieur à celui des générations précédentes au même âge. Le mouvement s'est maintenant inversé. Dans sa dernière étude sur les Revenus et patrimoine des ménages, l'Insee constate ainsi que «les générations nées vers 1970 débutent leur cycle de vie à un niveau voisin de celles nées vers 1950» (1).



L'extension de la pauvreté

En 1994, 9,9 % des ménages étaient comptés comme pauvres, en ce sens qu'ils disposaient d'un revenu annuel inférieur à 39 801 francs. La proportion de ménages pauvres, qui avait reculé entre 1984 et 1989, augmente à nouveau depuis cette dernière date.

La pauvreté s'est surtout aggravée parmi les ménages les plus jeunes.

En 1984, les ménages pauvres se répartissaient en trois groupes d'âge de taille équivalente :

- ceux dont la personne de référence avait moins de 40 ans,
- ceux de 60 ans et plus,
- le dernier tiers regroupant les ménages des groupes d'âges intermédiaires.

En 1994, les ménages pauvres sont le plus souvent jeunes :

- 41% ont moins de 40 ans
- 24 % ont plus de 60 ans,
- la part du groupe d'âge intermédiaire restant stable.

Entre 1984 et 1994, la proportion de pauvres a doublé chez les moins de 30 ans, passant de 9 % à 18,5 %.

On reconnaît là les effets d'une insertion professionnelle chaotique, de plus en plus fondée sur les CES (contrat emploi-solidarité) et de CDD (contrat à durée déterminée) avec des salaires d'embauche très bas. Les ouvriers et les employés rassemblent

- 43 % des ménages pauvres en 1994
- contre 36% en 1984.

Plus généralement, le facteur familial joue un rôle puisque une famille nombreuse (trois enfants et plus) sur cinq est pauvre. La proportion est encore plus élevée pour les familles monoparentales.

L'accroissement des inégalités

Si les inégalités de niveau de vie se sont creusées, cela est d'abord imputable à l'évolution du revenu tiré du patrimoine (valeurs mobilières, actions, obligations, dépôts à terme, sicav) qui représente aujourd'hui 13 % du revenu des ménages avant impôt, contre 10 % il y a dix ans. La principale caractéristique de ce patrimoine est sa concentration.

Pour 1994, l'Insee relève que «les 25 % les plus pauvres ne se partagent guère que 1 % du patrimoine total des ménages alors que les plus riches détiennent un peu plus de 70 % du patrimoine global».

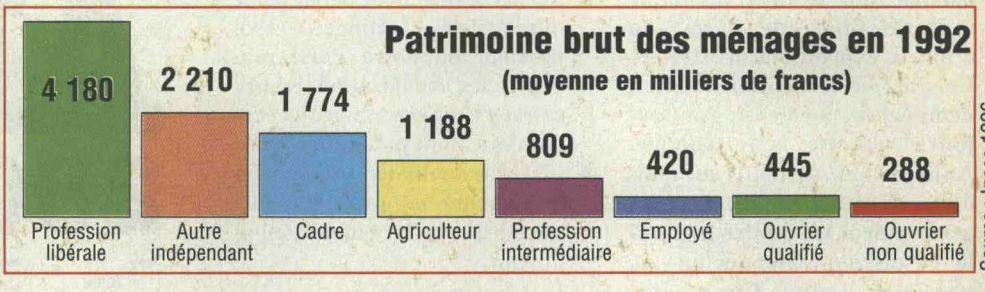
Concrètement, 10 % des ménages les moins fortunés ont un pécule qui ne dépasse pas 24 600 francs, alors que les 10 % les plus riches ont un avoir supérieur à 1 830 000 francs. Les deux extrêmes se trouvent donc dans un rapport de 1 à ...75.

Le revenu apparaît comme le premier facteur explicatif des disparités de patrimoine, avant le niveau social, l'âge et la taille de la commune de résidence. Le patrimoine croît nettement avec le revenu, mettant en évidence le rôle de l'épargne dans la constitution du patrimoine. Entre les différentes catégories socio-professionnelles, les écarts sont importants puisque le patrimoine brut moyen d'un membre de profession libérale est pratiquement 10 fois supérieur à celui de l'employé.

Si les revenus sociaux de remplacement (RMI, indemnité chômage...) ont joué un rôle modérateur dans le processus de hausse des inégalités, ils n'ont pu endiguer l'extension de la pauvreté parmi les jeunes. On se rend compte que la tâche est encore vaste.

Jacques-Pierre Gougeon
Délégué national à la formation

(1) Revenus et patrimoines des ménages, Insee, édition 1996, Synthèses n° 5, août 1996.



Pour préparer l'avenir rejoignez le Parti socialiste

299

Nom et prénom : .....

Adresse : ..... **Code postal :** .....

❒ Je souhaite prendre contact avec les socialistes ❒ je désire adhérer au Parti socialiste

❒ Je verse ..... francs pour soutenir l'action du PS*

À renvoyer au Parti socialiste, 10, rue de Solferino 75333 Paris Cedex 07

(*chèque à l'ordre de AFPS)